



Prise de congés imposée et préavis

Par **JeanG_old**, le **30/09/2007 à 20:07**

Bonjour,

Je dispose actuellement de 5 semaines de congés payés que je n'ai pas prises cet été.

Mon supérieur veut que je prenne au moins une semaine de congés dans la période allant du lundi 1er octobre au vendredi 12 octobre inclus.

Il m'en a parlé mercredi dernier (26 septembre).

Mon supérieur me menace de rejeter toute autre demande de congés que je ferai par la suite si je refuse de prendre ces congés.

A-t-il le droit de m'obliger à prendre ces congés alors que moins de 2 semaines séparent le moment où il m'a averti et le début des congés ?

S'il ne peut pas m'imposer ces congés, pourriez-vous m'indiquer le texte de loi et l'article relatifs à ce problème ?

Je vous remercie d'avance !